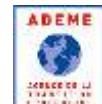




# Le bois bocager : une énergie locale à structurer

Colloque – 3 juin 2025- Abbeville





# Colloque « Le bois bocager, une énergie locale à structurer »

## Programme

### Matin (9h30-12h30)

- **Bois énergie : politiques, aides et dynamiques locales et régionales**

Panorama bois-énergie local et régional, PNR Baie de Somme Picardie maritime & Fibois

Politiques de soutien en faveur du bois-énergie, Ademe

Accompagnement des communes vers la chaleur renouvelable, Territoire d'Energie 80

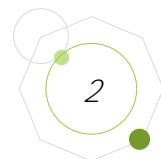
- **Table ronde : « Bois bocager : quelles articulations pour une filière locale et cohérente ? »**

Idex, PNR Caps et Marais d'Opale, ferme Plaine de Vie, Eden Bois Bocage

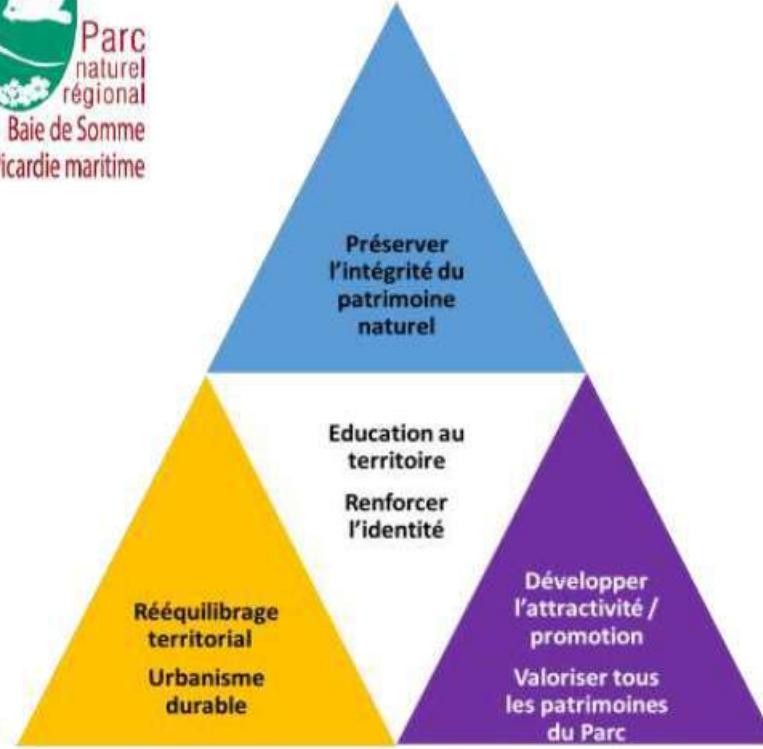
### Après-midi (14h-16h)

- **Ateliers « Construire une filière bois bocager locale »**

Parc naturel régional  
Baie de Somme Picardie maritime



# Le Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime



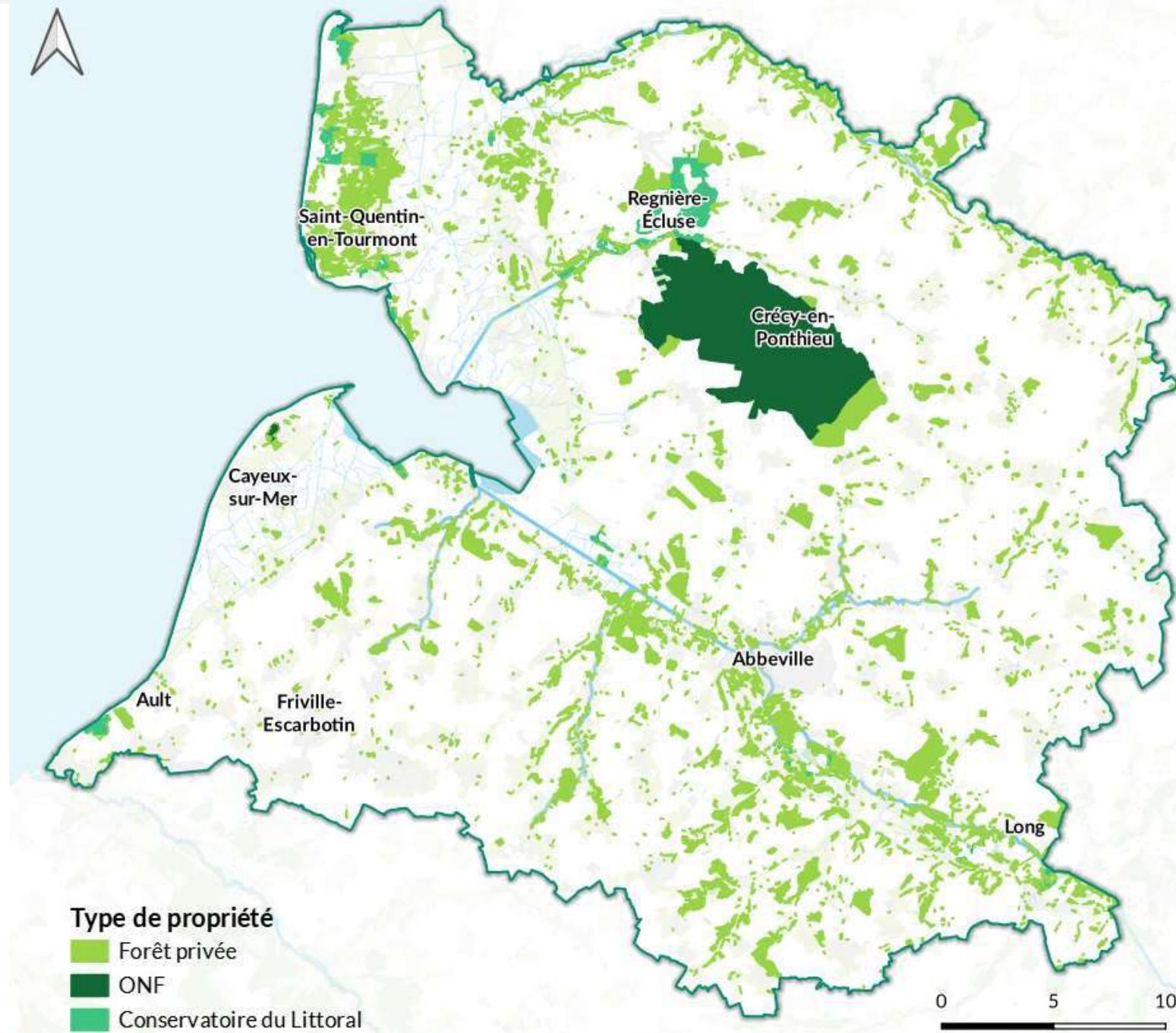
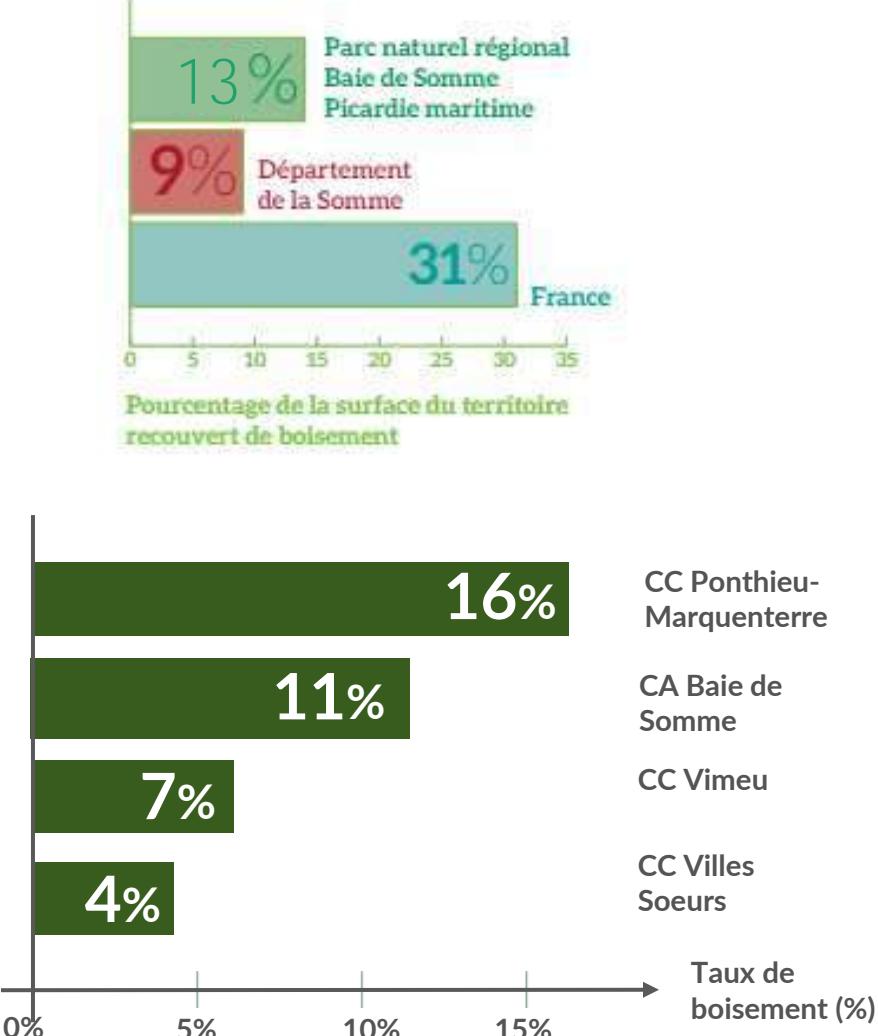
**135 communes**  
**113 400 habitants**  
**1 400 km<sup>2</sup>**



Parc naturel régional  
Baie de Somme Picardie maritime

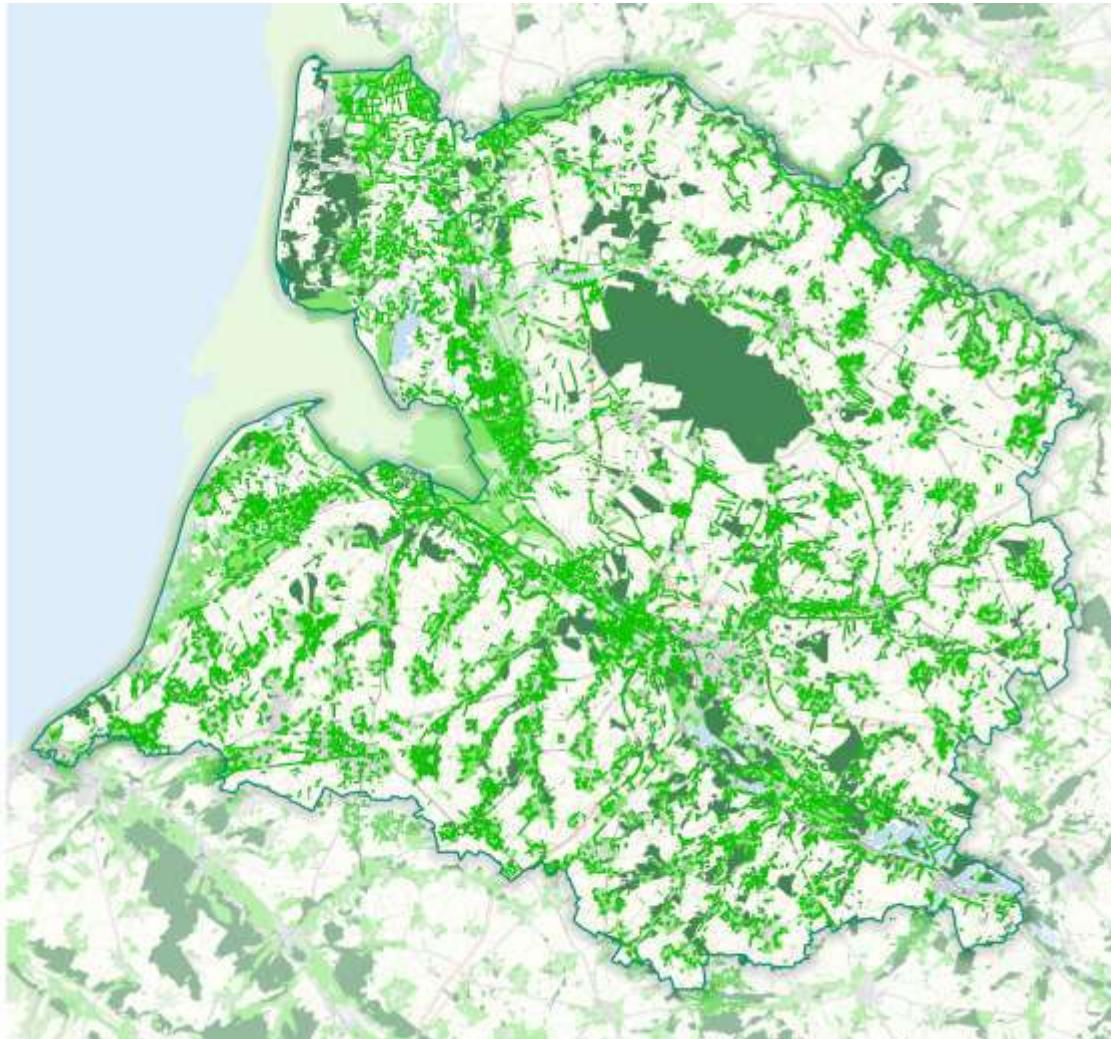
# Etat des lieux

*Les ressources boisées du territoire : la forêt*



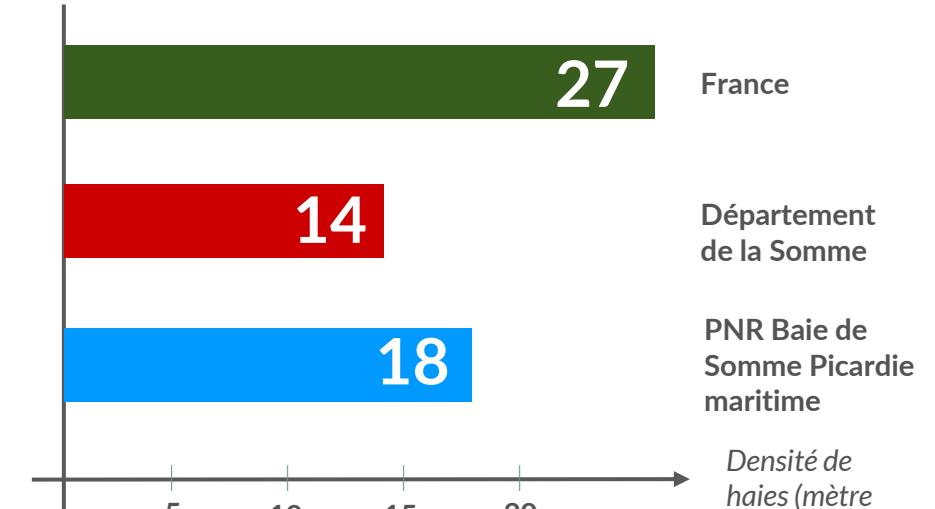
# Etat des lieux

## *Les ressources boisées du territoire : les haies*



Sources : PNR, BSPM, RPG, 2020.  
OpenStreetMap Géo2France  
Juin 2022

**Linéaire total territoire PNR :  
2567 km**



Parc naturel régional  
Baie de Somme Picardie maritime



# Etat des lieux

## Origine du bois actuellement valorisé



Forêt



Déchet



Elagage/ déchets verts



Bocage

74 000 m<sup>3</sup>

**90%**

2 000 m<sup>3</sup>

5 000 m<sup>3</sup> 100 m<sup>3</sup>

**6%**

**3%**

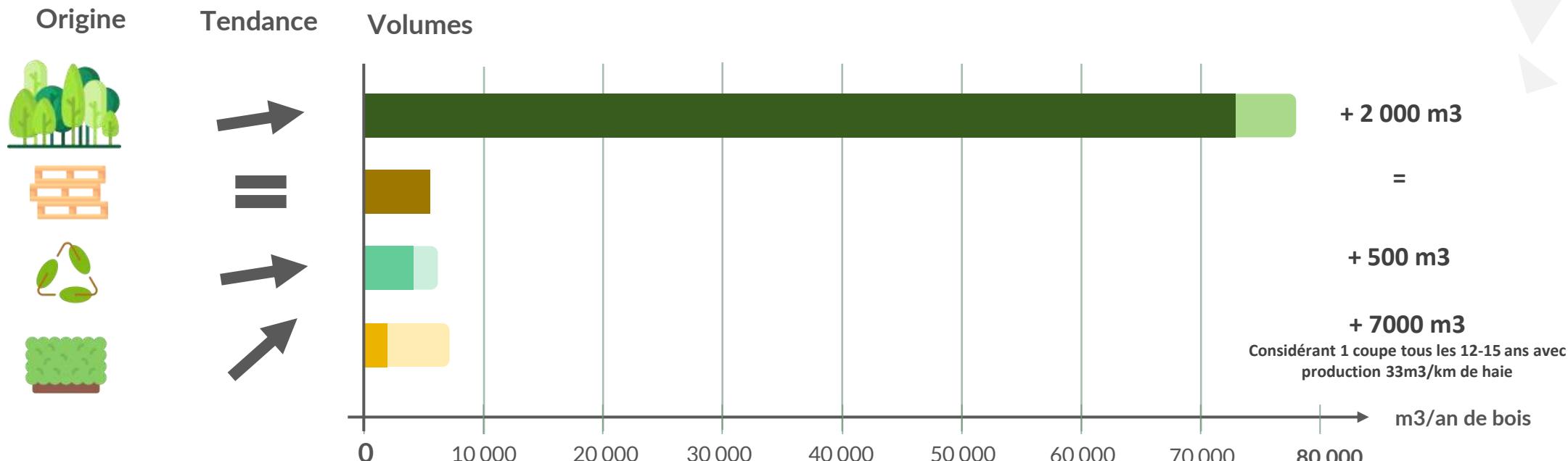
**1%**

*Origine du bois actuellement valorisé sur le territoire*

→ Un bois principalement d'origine forestière mais plusieurs autres sources de bois valorisés en bois-énergie

# Etat des lieux

## Potentiels de valorisation supplémentaire



→ Des potentiels de prélèvement supplémentaires en :

- 1) gérant/exploitant des **forêts actuellement non gérées**
- 2) en valorisant le bois issu de l'entretien des **zones humides**
- 3) et surtout en valorisant le **bois bocager**

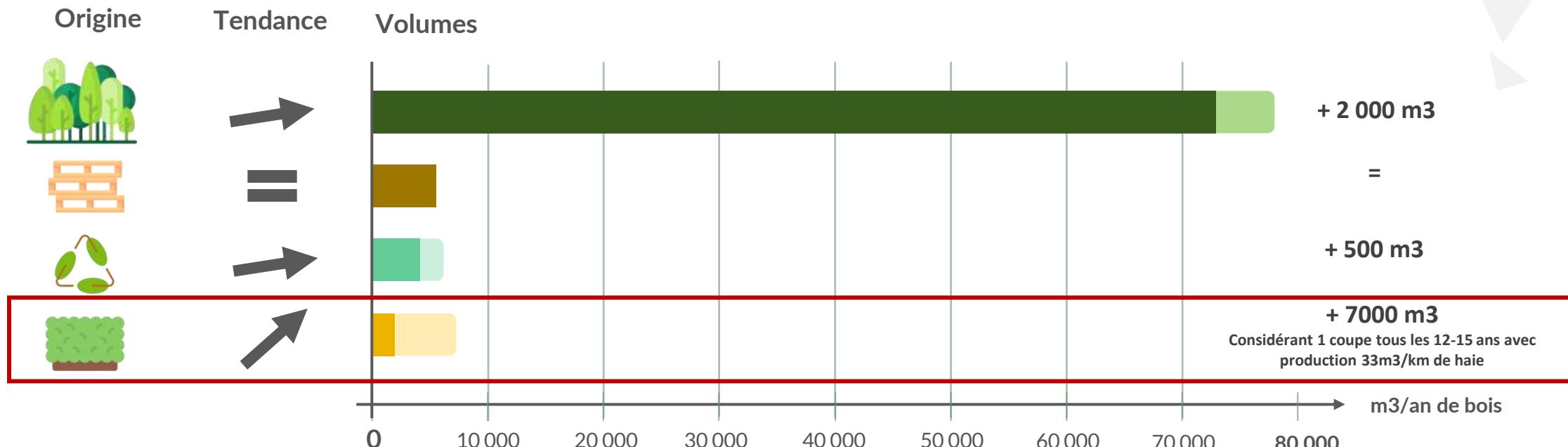
→ **Bois supplémentaire potentiel = + 9 500 m<sup>3</sup>**

Soit la consommation annuelle de 145 petites chaufferies communales

→ **Mais nécessité de structurer des filières de proximité !**

# Etat des lieux

## Potentiels de valorisation supplémentaire



→ Des potentiels de prélèvement supplémentaires en :

- 1) gérant/exploitant des **forêts actuellement non gérées**
- 2) en valorisant le bois issu de l'**entretien des zones humides**
- 3) et surtout en valorisant le **bois bocager**

→ **Bois supplémentaire potentiel = + 9 500 m3**

Soit la consommation annuelle de 145 petites chaufferies communales

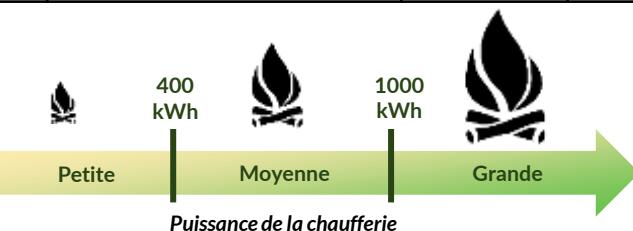
→ **Mais nécessité de structurer des filières de proximité !**

# Etat des lieux

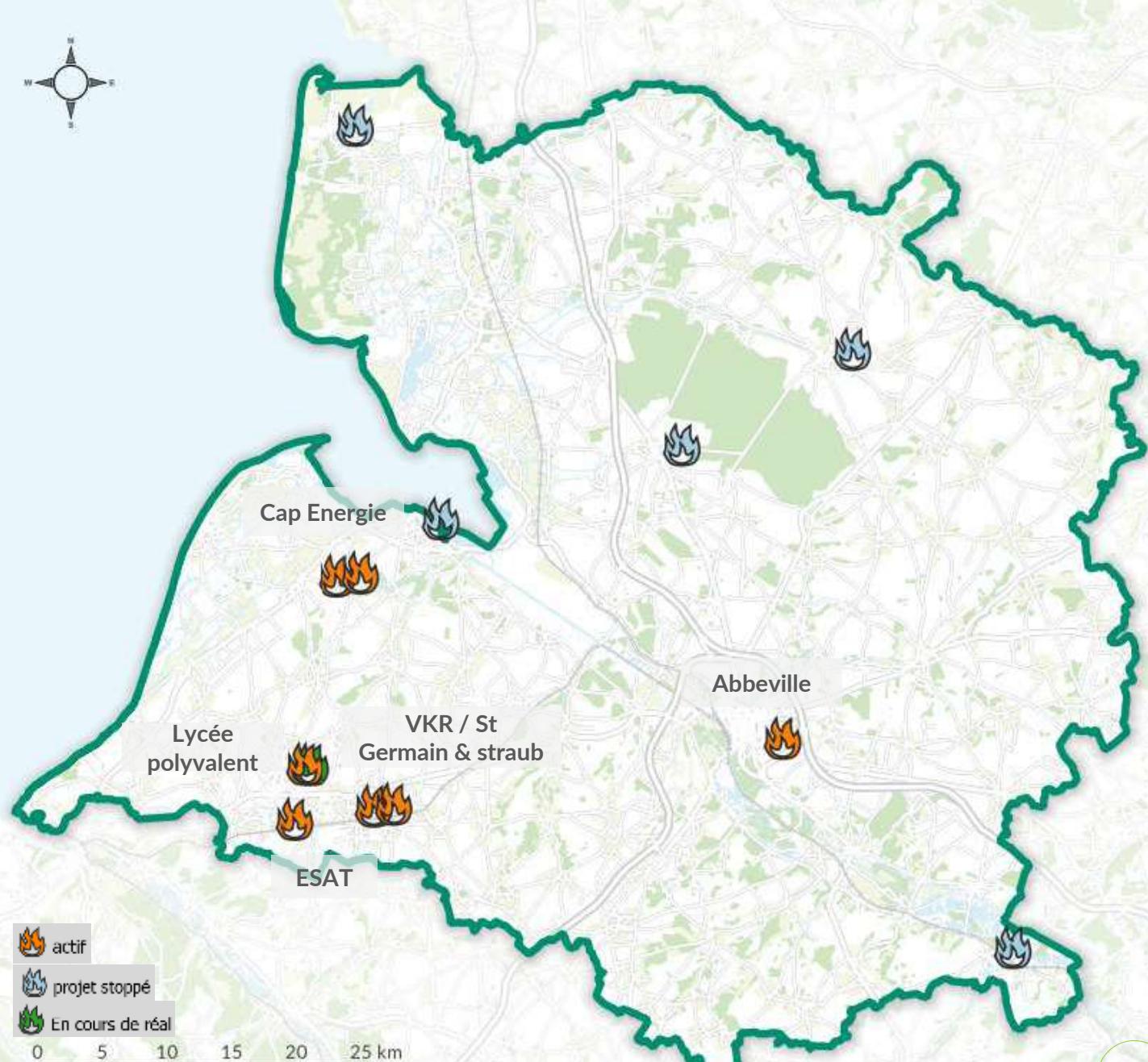
## Consommation de bois énergie plaquettes

### Unités de consommation bois-énergie

	Commune	Puissance (kwh)	Consommation de bois (t/an)
	Abbeville Réseau de chaleur communal	5 000	10 000
	Feuquières-en-Vimeu VKR France	2 900	1 300
	Friville-Escarbotin Lycée polyvalent	600	540
	Pendé Cap Energie	200	40
	Lanchères Cap Energie	50	50
	Woincourt ESAT	250	80
	Feuquières-en-Vimeu St Germain & Straub	100	50



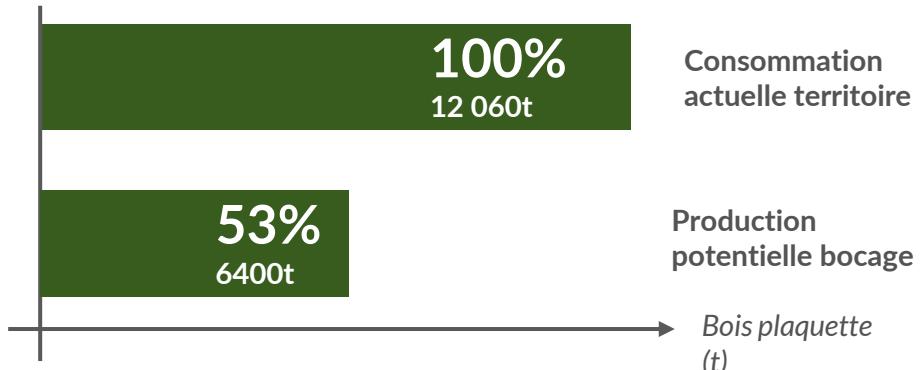
Production totale = 35,4 Gwh  
Consommation de bois/an = 12 060 t



Sources: recensement 2019 des unités de consommation bois-énergie (Fibois HdF) | Pnr BSPM | Google | BD  
Topo ©IGN | Fond de carte: ©les contributeurs d'OpenStreetMap  
Réalisation Pnr BSPM février 2024

# Etat des lieux

## Données technico-économiques



Production potentielle bocage = 6400t/an  
Soit la consommation annuelle de 120 petites chaufferies communales

### Etapes d'exploitation de la haie

- 1) Abattage
- 2) Débardage et mise en tas
- 3) Déchiquetage
- 4) Transport

Coût d'exploitation : entre 30 et 75€

Facteurs de variabilité : **organisation collective, accessibilité parcelle, distance espace de stockage**

Prix d'achat plaquette : 50-70€/t

Pour être rentable, il est **indispensable**  
**1) de massifier les chantiers**  
**2) De limiter les distances de transport**

# Présentation de Fibois Hauts-de-France : l'interprofession de la filière régionale forêt bois

- **Association loi 1901**
- **Deux grandes missions :**
  - Animer et structurer la filière forêt bois à l'échelle régionale
  - Promouvoir le bois dans tous ses usages
- **Une équipe couvrant plusieurs missions :**
  - ✓ **Des experts sectoriels :** amont forestier, première transformation, construction bois, bois énergie
  - ✓ **Des missions filières :** observatoire, communication projets européens, etc.

## Focus missions bois énergie :

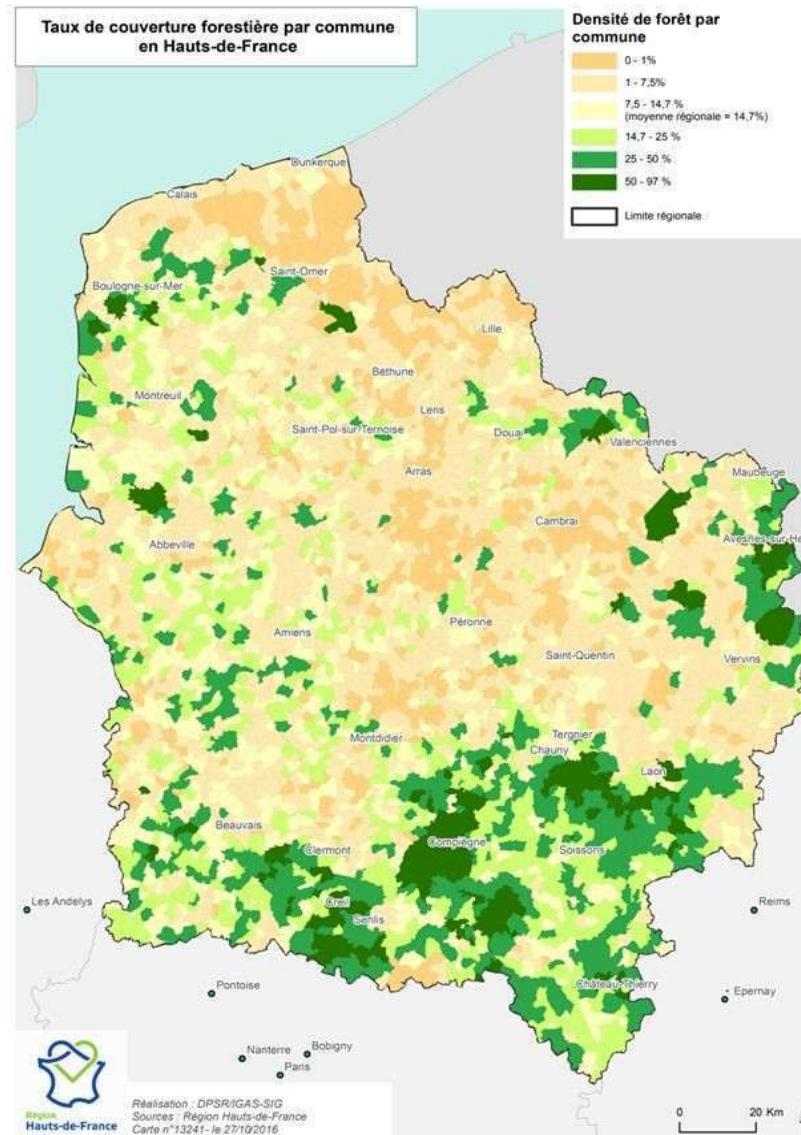
- ✓ **Observer la filière régionale**
- ✓ **Accompagner la structuration de l'offre**
- ✓ **Développer la demande**
- ✓ **Communiquer sur la filière régionale**



# La Filière Forêt Bois en Hauts-de-France

## La forêt

- ❖ 496 000 ha de forêts
- ❖ 15% de la surface régionale (11<sup>ème</sup> région de France)
- ❖ 94% de feuillus et 6% de résineux
- ❖ + de 70 % de prélèvement de l'accroissement annuel par l'ensemble de la filière forêt bois



Réalisation : DPSR/GAS-SIG  
Sources : Région Hauts-de-France  
Carte n°13241 - le 27/10/2016

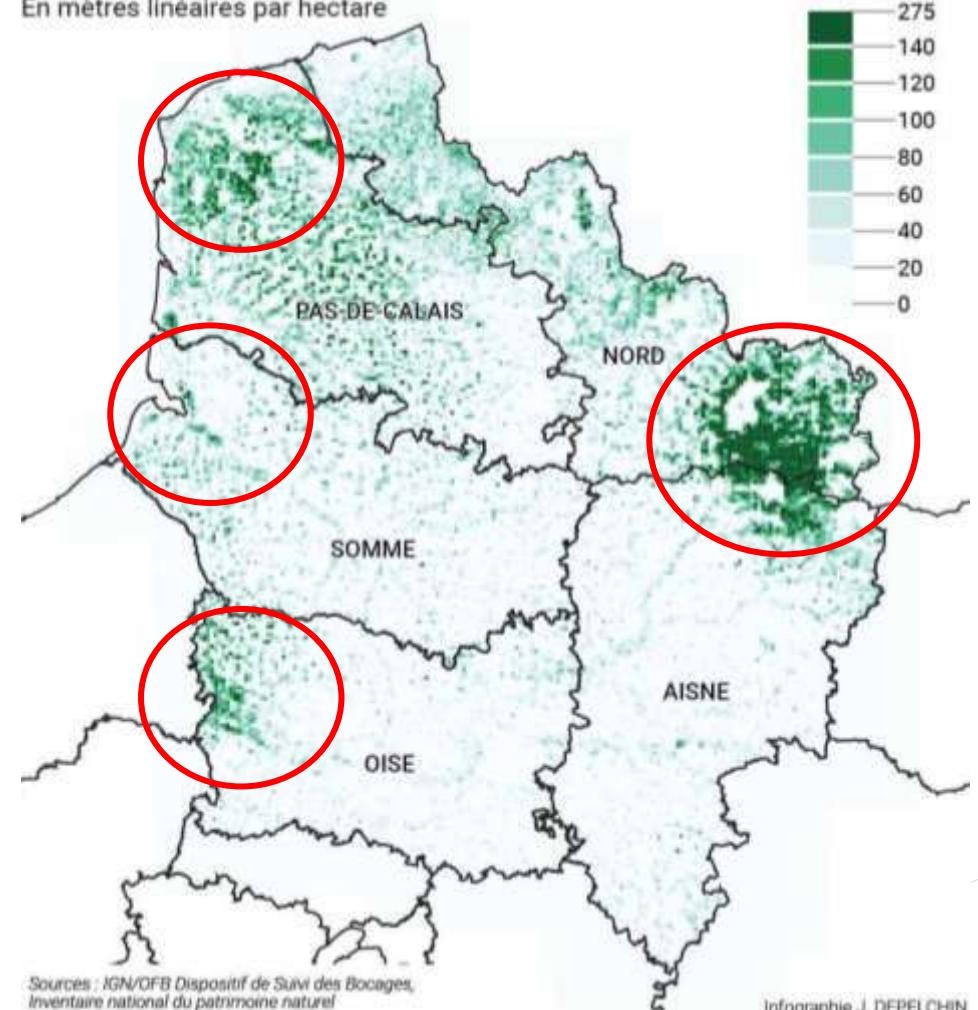
# La Filière Forêt Bois en Hauts-de-France

## Le bocage

- ≈ 70 000 km de haies
- Un potentiel peu exploité
- Une exploitation bois énergie = rentabilisation de l'entretien de la haie + services écosystémiques



**LA DENSITE DES HAIES DANS LES HAUTS-DE-FRANCE**  
En mètres linéaires par hectare

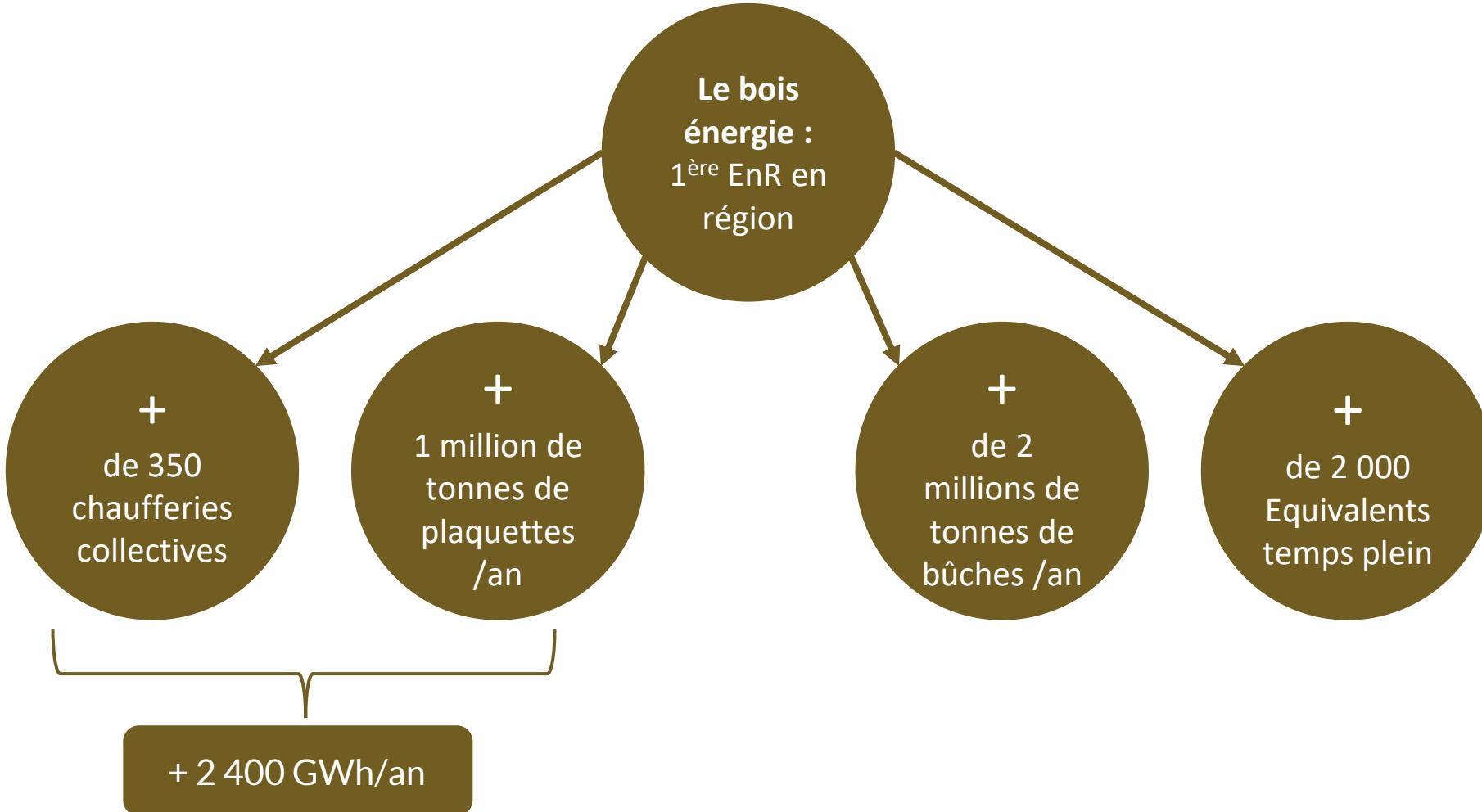


Sources : IGN/OFB Dispositif de Suivi des Bocages,  
Inventaire national du patrimoine naturel

Infographie J. DEPELCHIN

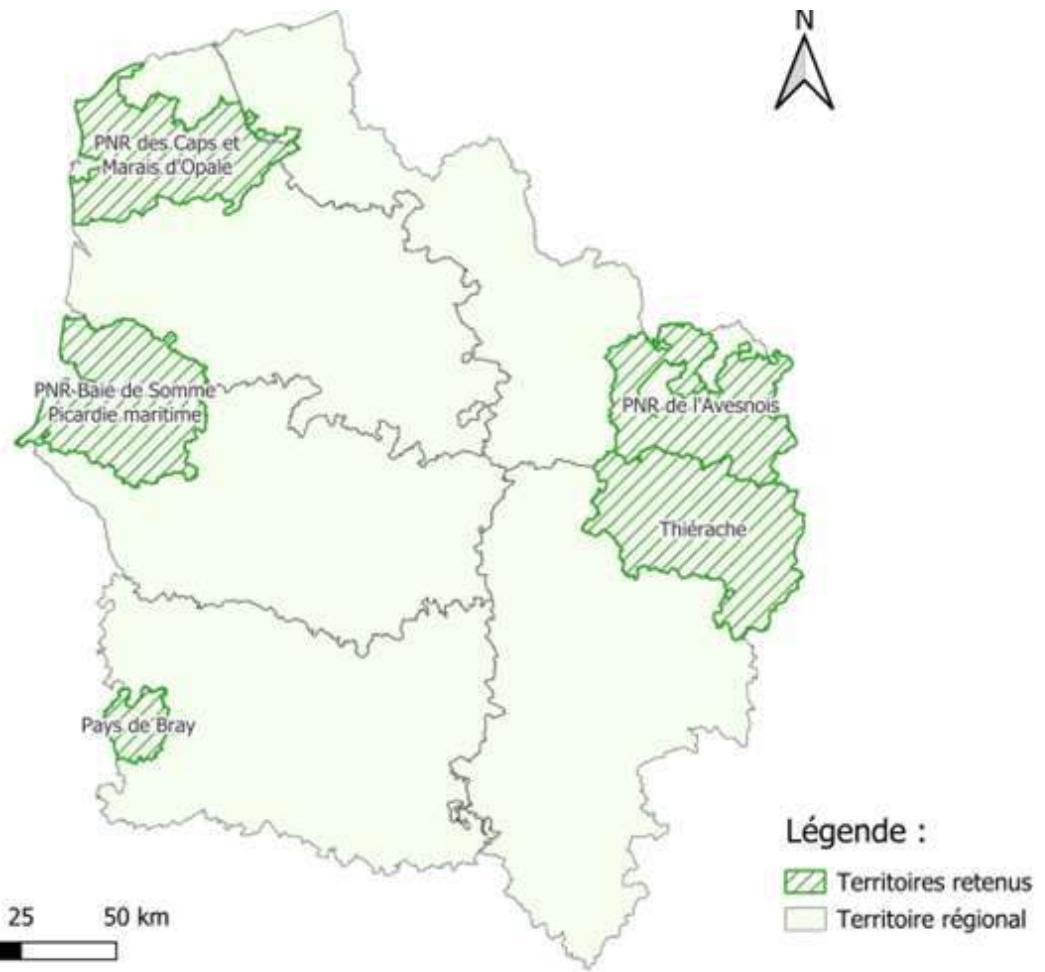
# La Filière Forêt Bois en Hauts-de-France

## Le Panorama bois énergie : un suivi des données



# Etude de la disponibilité bocagère

## Evaluation de la disponibilité de la ressource bocagère



- **Sources :**

- Cartographie IGN des haies
- Etude ADEME-IGN, 2022 : Stocks de bois et de carbone dans les haies bocagères françaises

- **Périmètre :**

- 5 territoires : Pays de Bray, PNR Baie de Somme Picardie Maritime, PNR des Caps et Marais d'Opale, PNR de l'Avesnois et la Thiérache
- 31 % des linéaires de haies / **37 % des surfaces de haies recensées**
- Application du ratio ADEME IGN qui estime que 70% des haies sont exploitables dans l'Aisne et le Nord, soit **16 500 km de haies exploitables sur les territoires étudiés**.

# Résultats de l'étude : partie bocagère

## Evaluation de la disponibilité de la ressource bocagère

### Volumes exploités :

- L'étude IGN permet d'estimer à 10% la surface des haies exploitables actuellement exploitées
- Objectif fixé dans le cadre de la métasynthèse : atteindre un minimum de 30% de prélèvement à horizon 2030-2035

### Calcul/estimation de la ressource bocagère :

- 1 ha de haies = 1km
- Mise en place d'une exploitation des haies tous les 15 ans
- Estimation d'une productivité moyenne des haies à 6,5 tonnes/100 mètres, soit 65 tonnes/km (source gérer ses haies en Boischaut sud, chambre d'Agriculture de l'Indre : <https://www.adefiboisberry.fr/telechargements-article-8-0-18.html>)

Calcul : 16 500km/15ans = 1 100km/an

1 100 x 65 = 71 500 tonnes/an

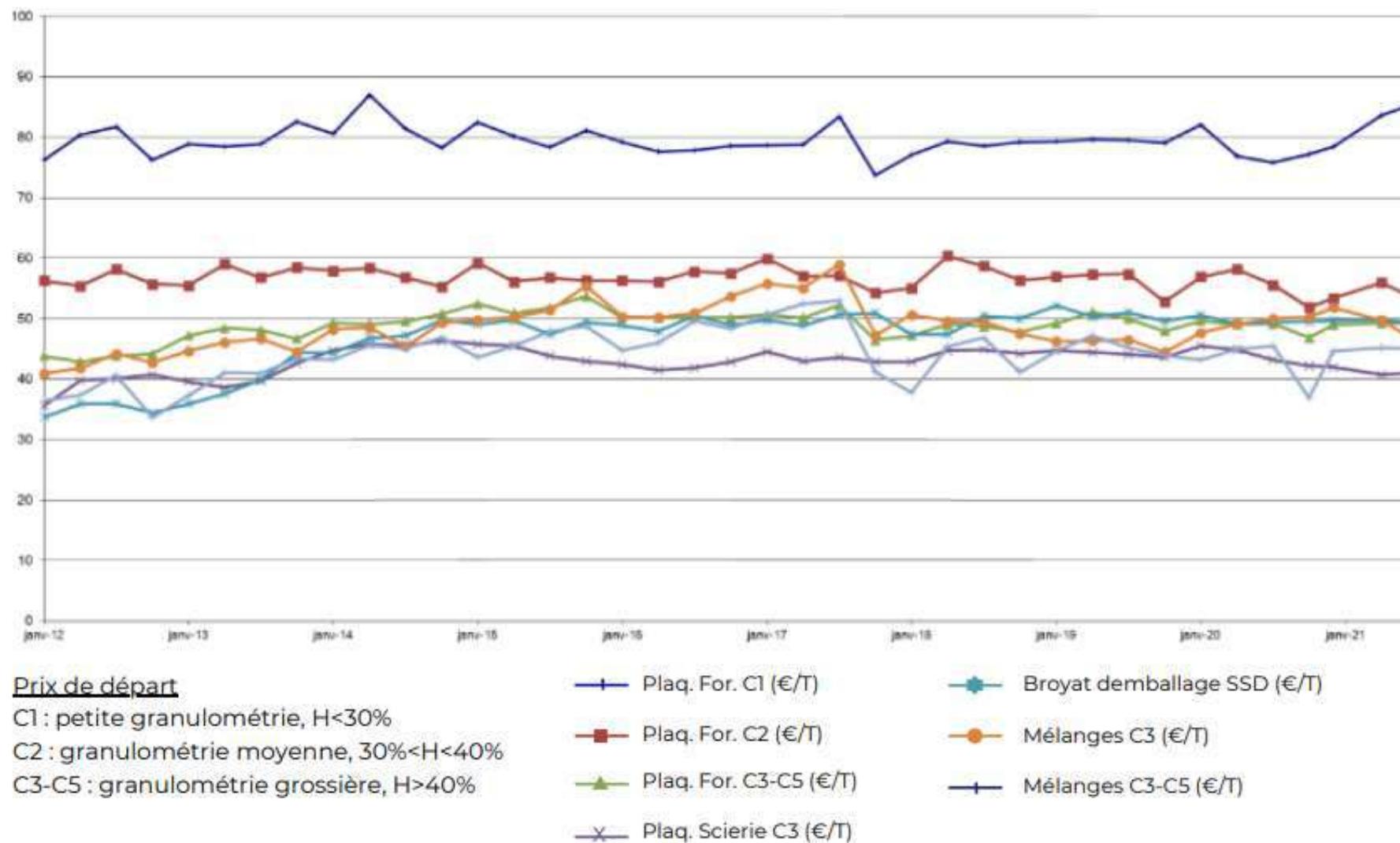
71 500 x 0,3 = 21 450 tonnes/an

Avec un taux d'exploitation des haies à 30% (sur les territoires étudiés) à horizon 2035, le potentiel mobilisable par an serait de : **21 450 tonnes par an**

**Si le taux d'exploitation était porté à 80%, le volume potentiellement exploitable sur ces territoires serait de 57 200 tonnes par an**

# La Filière Forêt Bois en Hauts-de-France

## Une dimension économique : prix de la plaquette bois énergie



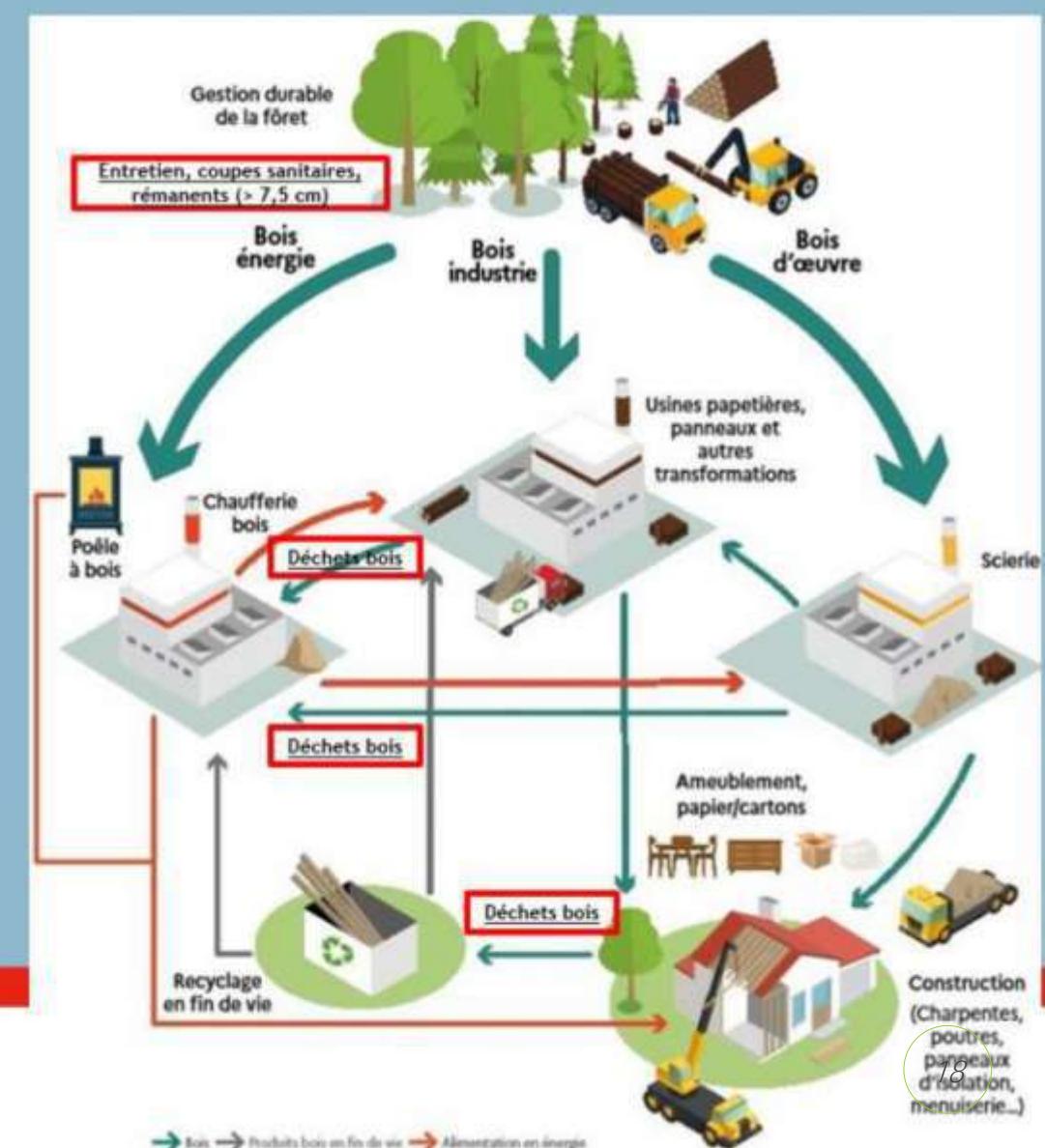
Source : CEEB - INSEE - AGRESTE

Ces indices sont élaborés à partir des prix de ventes à la clientèle. Les prix s'entendent hors TVA, par camion de départ. Il s'agit de prix moyens toutes régions confondues.

# Filière bois - bois énergie en Hauts de France

## Les ressources ligneuses disponibles

- Forêt → 496 000 ha, taux de boisement 15%, 72% de forêts privées, 92% d'essences feuillues, 3 840 entreprises et 16 300 salariés (Insee 2018).
  - Rémanents forestiers, connexes industrie du bois et déchets bois
- Ressources bocagères et paysagères
- Déchets bois traités ou non
- Ressources agricoles
- Granulés
- Plaquettes urbaines
- Bois bûches



# Récolte et débouchés : les chiffres clés 2023 (en m<sup>3</sup>)

2 Mm<sup>3</sup> récoltés → 33 % de BO, 16 % de BI et 51 % de BE (yc bois bûches),

68% de la récolte certifiée « gestion durable » (43% de surface forestière certifiée),

1<sup>er</sup> débouché de la filière bois depuis 2015 (25% au niveau national), le bois énergie est une activité induite de l'exploitation de la forêt et de la hiérarchisation des usages.

1<sup>ère</sup> filière EnR pour la chaleur renouvelable.

## La consommation totale de bois énergie en Hauts de France (tous combustibles) :

→ Secteur collectif (industries, réseaux chaleur, petites chaufferies) :

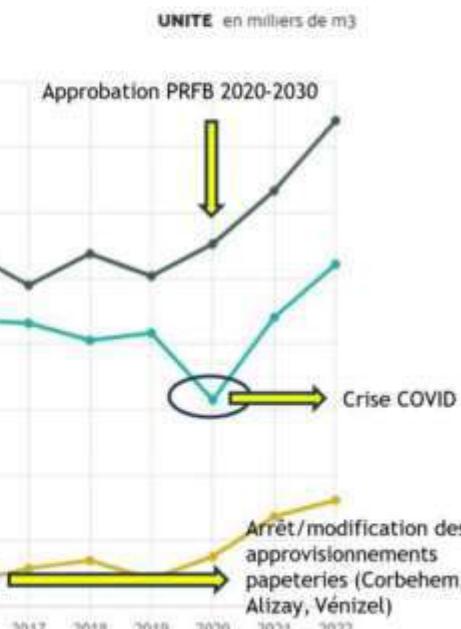
1 821 000 m<sup>3</sup>/an, dont 710 000 m<sup>3</sup> de plaquettes forestières

→ Secteur domestique : 2,5 Mm<sup>3</sup> en Hauts de France dont :

→ 375 000 m<sup>3</sup> de bois venant de la forêt Hauts de France et de circuits professionnels (avec 50 000 m<sup>3</sup> labellisés « France Bois Bûche »),

→ 1,36 Mm<sup>3</sup> de bois bûches venant de la forêt et hors circuits professionnels,

→ 725 000 m<sup>3</sup> hors forêts (bocage, espaces verts, bois de rebut...).



Source : Agreste - Enquête Annuelle de Branches - MASA 2023

1 m<sup>3</sup> = 1,6 stère → 0,8 t bois

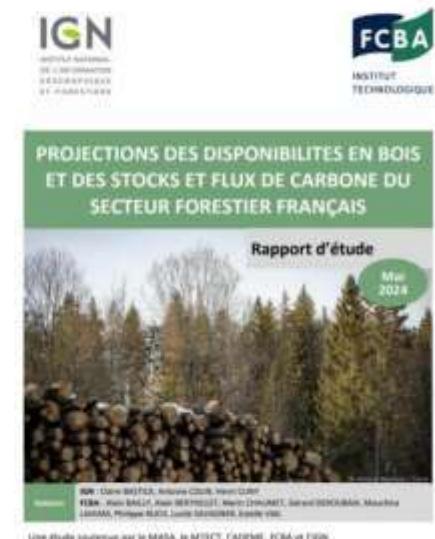
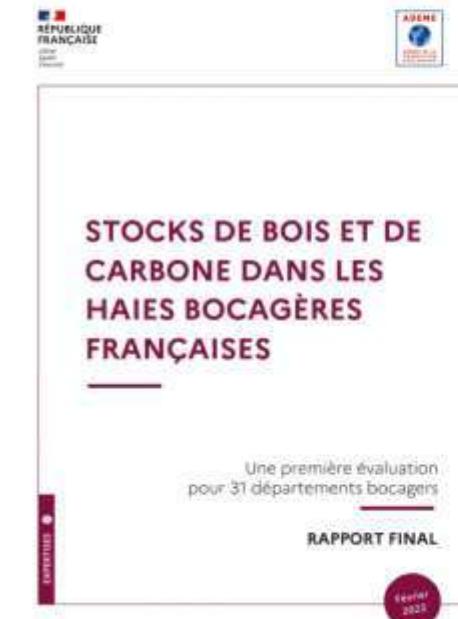
1 m<sup>3</sup> → 0,75 t bois

Sources : Agreste - Enquête Annuelle de Branches - MASA, Etude chauffage au bois domestique 2024, bilan ADEME BCIAT 2009-2024, bilan CRE-DREAL, Panorama du bois énergie (Fibois Hauts de France)

# Filière bois énergie : des ressources en tension

Plusieurs études récentes, qui actualisent la connaissance sur les ressources bois

- Le « Gisement des déchets de bois dans la filière bois/bois énergie », réalisé par CEDEN, Biomasse Normandie, le FCBA et l'Institut XERFI
- La « Situation du chauffage domestique au bois en 2022-2023 », réalisée par le CEREN et Biomasse Normandie
- Les « Stocks de bois et de carbone dans les haies bocagères françaises », réalisée par l'IGN en 2022 (2 départements en Hauts de France - Aisne et Nord)
- La « Projection des disponibilités en bois et des stocks et flux de carbone du secteur forestier français », réalisée par l'IGN et le FCBA.



# Ressource forestière : les principaux enseignements

Bilan des flux (en bois fort tige)	Obs. IFN 2013-2022	2020-2035	2020-2035	2020-2035	2035-2050	2035-2050	2035-2050
Scénarios selon GRECO B (Hauts de France)	Actuel	A2-R2-C2	B1-R2-C2	B2-R2-C2	A2-R2-C2	B1-R2-C2	B2-R2-C2
Production biologique brute (millier m <sup>3</sup> /an bf tige)	2 855 (± 206)	2 588	2 577	2 565	2 615	2 596	2 544
Mortalité restant en forêt (millier m <sup>3</sup> /an bf tige)	307 (± 71)	518	500	491	823	789	722
Disponibilité (millier m <sup>3</sup> bf tige)	1 864 (± 390)	1 542	1 533	1 669	1 385	1 573	1 754
Taux net de prélèvement (% de l'accroissement annuel net)	72 %	74%	75%	80%	77%	87%	96%
Récolte (millier m <sup>3</sup> /an volume aérien total)	1 963 (± 408) (IFN/IGN 2024)	1 674	1 687	1 818	1 529	1 744	1 950

Source ADEME - Etude IFN/IGN - 2024

## Ressource forestière

- Un accroissement naturel annuel qui continue de baisser (10% en 10 ans),
- Evolution significative de la mortalité (+ déprérissement) → multipliée par deux depuis 10 ans (20 % → 30% d'ici 2050)
- Modélise un niveau de prélèvements annuels moyens sur des périodes de 15 ans (2020-2035 et 2035-2050)
  - 3 critères de modélisation : climatiques (C), renouvellement des peuplements (R), gestion sylvicole (A = taux de prélèvement ou B = volume de récolte)
  - 3 scénarios retenus sur les 36 modélisés, sur 2 périodes 2020-2035, puis 2035-2050,
  - Une disponibilité technique qui concerne tous les débouchés de la filière bois (BO-BI-BE) avec des prélèvements nets sur l'accroissement annuel (Mm<sup>3</sup>).

## Les projections :

- Quelque soit le scenario, baisse de l'accroissement naturel
- Un niveau moyen de récolte annuelle qui est amené à diminuer sur les périodes considérées
- Une disponibilité annuelle moyenne entre 1,6 et 2 Mm<sup>3</sup>, pour des débouchés déjà existants.

# Quelles (autres) ressources ligneuses en région ?

Ressources « déchets bois » : **100 000 t/an** (source étude ADEME 2024 déchets bois)

→ recapitaliser les flux exportés et mise en œuvre de la REP Bâtiment

Ressources « bocagère »

- 68 000 kms de haies en Hauts de France (source BD Haies 2024). Deux départements étudiés (Aisne et Nord) → actualisation l'étude en cours sur 2025-2026.
- **Environ 40 000 t/an disponibles** (source étude ADEME 2022 « Stocks de bois et de carbone dans les haies bocagères françaises »)  
→ Elargir aux autres départements (PdC, Oise, Somme), développer les programmes en place sur les haies (DRAAF, ADEME...)

Ressources « connexes de l'industrie du bois » < **20 000 t/an** (source EAB + enquête Fibois 2023 réalisée sur 24 entreprises)  
→ affiner l'enquête pour une meilleure exhaustivité des chiffres

Ressources « agricoles » (miscanthus, anas de lin, agroforesterie...) : **70 000 t/an** anas de lin, **23 000 tMS/an** de miscanthus (source enquête Chambre Régionale d'Agriculture et Agence de l'Eau + GT biomasse)  
→ ressources de « proximité », filière(s) à structurer.

Ressources « plaquettes urbaines » → à définir avec les EPCI et/ou syndicats de collecte (évolutions technologiques des chaudières)

Ressources « bois bûche » → quel part du gisement « domestique » peut contribuer à d'autres débouchés ?

**En théorie et sous conditions de développement des filières concernées, environ 250 000 t/an de bois « accessible » à horizon 2035-2050.**

# Plan d'approvisionnement biomasse - Evolutions 2025

## Ressources biomasse éligibles : limiter la consommation de ressources forestières

- Suppression des % minimum de plaquettes forestières + ressource forestière certifiée durablement (22% pour chaufferies < 12 GWh/an).
- Pour les chaufferies biomasse (1 à 7,5 MW) avec ou sans RdC : au moins 10 à 20% de ressources hors PF, connexes et déchets bois (SSD) et granulés bois → plaquettes bocagères, plaquettes paysagères. Par ailleurs, la proportion de déchets bois (connexes, bois A SSD) ne doit pas dépasser 40%.
- Pour les chaufferies biomasse ( $\geq$  7,5 MW) avec ou sans RdC: au moins 20 à 40% de ressources hors PF, connexes, déchets bois (SSD) et granulés bois → plaquettes bocagères, plaquettes paysagères. La proportion de déchets bois (connexes, bois A SSD) ne doit pas dépasser 40%.
- Qualité de l'air et maîtrise des émissions polluantes → Modification des exigences de filtration pour les chaufferies entre 150kW et 500 kW (recommandé pour 2025 et obligatoire à compter de 2026) + préconisations hauteurs de cheminée en zones PPA pour les chaufferies < 1MW.

Seront considérés comme des **projets de biomasse exemplaire**, les projets respectant les 3 critères ci-dessous :

- Diversification des plans d'approvisionnement,
- La conception optimisée : stockage hydraulique, condenseur (sauf si incompatible avec le combustible). Nombre d'heures de fonctionnement  $\geq$  1 200h/an (2 000h/an conseillé), rendement chaufferie > 85%...
- Engagements sur les Valeurs Limites d'Emission (poussières) pour être inférieure à la réglementation sur la catégorie 2910 A
  - Maximum de 25 mg/Nm<sup>3</sup> à 6% d'O<sub>2</sub> pour les chaufferies biomasse < 5MW
  - Maximum de 15 mg/Nm<sup>3</sup> pour les chaufferies biomasse > 5 MW



## Aides à la décision (études) → nécessité d'un scénario alternatif

- Ce scénario alternatif devra être techniquement réalisable pour assurer les besoins de chaleur.
- La compétitivité économique de la solution alternative ne doit pas entrer en considération dans l'analyse de faisabilité.

## Critères de qualification

Pour les petits dossiers, pour lesquels le bénéficiaire n'aurait pas été accompagné par un BE pour la réalisation d'une étude de faisabilité, une mission d'AMO ou de maîtrise d'œuvre, report de la certification RGE sur l'installateur → RGE (Qualibois eau (jusqu'à 70 kW), Qualibat 5222 (bâtiment < 1000m<sup>2</sup>), Qualibat 5223 (bâtiment > 1000 m<sup>2</sup>) ou certification équivalente)

Pour les investissements, au moins un domaine de prestation devra être réalisé par un professionnel qualifié reconnu par l'ADEME (RGE Etude ou équivalence).

- Le bureau d'étude qui réalise l'ingénierie de conception/réalisation (OPQIBI 20.08 ou équivalence)
- L'AMO (qualification OPQIBI 20.12 ou équivalence)
- Le BE qui a réalisé l'étude de faisabilité (OPQIBI 20.08 ou équivalence)

Tranche (MWh)	Aide collectif/tertiaire en € MWhENR sortie sur 20ans	Aide process industriel/agricole en €/MWh ENR sortie sur 20ans
0	600	21
601	3 000	8,5
3 001	6 000	4
6 001	12 000	2,5
		1

- Forfaits inchangés pour les petits projets
- Bonus de 10%, pour les projets incluant une gouvernance citoyenne du projet de réseau (selon modalités l'ADEME)



# Merci de votre attention

Christophe ROGER

ADEME Hauts de France

[christophe.roger@ademe.fr](mailto:christophe.roger@ademe.fr) - 03 22 45 55 41



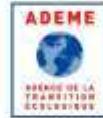
# Pause

## Reprise 11h15





Territoire d'Energie Somme:  
2eme Investisseur public du  
département, pour un bâti  
existant performant et une  
chaleur renouvelable et  
décarboné



## **L'accompagnement des collectivités par Territoire d'Energie Somme (TE 80)**

- 1/ Qui sommes nous ?
- 2/ Notre Activité sur le territoire
- 3/ Notre périmètre de Financements Travaux



TERRITOIRE D'ÉNERGIE SOMME



1/ Qui  
sommes nous ?

2025



*Territoire d'énergie Somme* (connu sous son nom historique FDE80), syndicat mixte à la carte, créé en 1969, réunit 765 communes et 14 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Autorité organisatrice de la distribution d'électricité pour ses communes adhérentes, dont elle est propriétaire des réseaux, mais aussi de gaz pour une majorité de communes du département, *Territoire d'énergie Somme* gère les contrats de concession avec ENEDIS et la SICAE de la Somme et du Cambrésis pour l'électricité, et avec Antargaz, Gazelec Péronne, GRDF, et la SICAE de la Somme et du Cambrésis pour le gaz.

Avec ses concessionnaires, *Territoire d'énergie Somme* fait évoluer les réseaux pour répondre aux besoins des consommateurs et des producteurs, et contribue à la mise en œuvre de la transition énergétique en cours.

**50 millions d'€**

de Budget

**40 agents**

**+ de 230 000**

utilisateurs du réseau

**12 000 km**

de réseau (HTA + BT)



*Territoire d'énergie Somme* accompagne également différents projets d'énergies renouvelables\*: photovoltaïque, méthanisation, hydro-électricité, géothermie, etc.

Aujourd'hui, TE80 au côté des collectivités qui lui transfèrent leurs compétences, dans les domaines de l'éclairage public, la vidéoprotection, les bornes de recharges pour véhicules électriques (IRVE 80), les réseaux de chaleur, etc.

*Territoire d'énergie Somme* fait régulièrement évoluer son offre de services en faveur de la transition énergétique, en l'adaptant aux besoins des collectivités. Une activité qui génère plus de 500 emplois directs sur le territoire.

Les collectivités disposent en outre d'un panel de services à la carte : achat groupé d'énergie, valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), accompagnement des plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), ou encore rénovation énergétique du patrimoine public.





## 2/ Notre Activité sur le territoire

Une ingénierie territoriale au service  
de vos projets de production de chaleur  
renouvelable



## CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE

L'accompagnement du renouvellement des chaufferies  
vétustes/création de réseaux techniques

TERRITOIRE D'ÉNERGIE SOMME

## Répartition territoriale

- 4 postes
- 636 bâtiments (363 000 m<sup>2</sup>) pour 160 collectivités
- Sous mandat de maîtrise d'ouvrage de TE80: **16 rénovations globales de bâtiments en cours avec EnR + 8 planifiées**



Diego Aguilera  
56 collectivités  
159 bâtiments



Eric DARRAS  
57 collectivités  
194 bâtiments

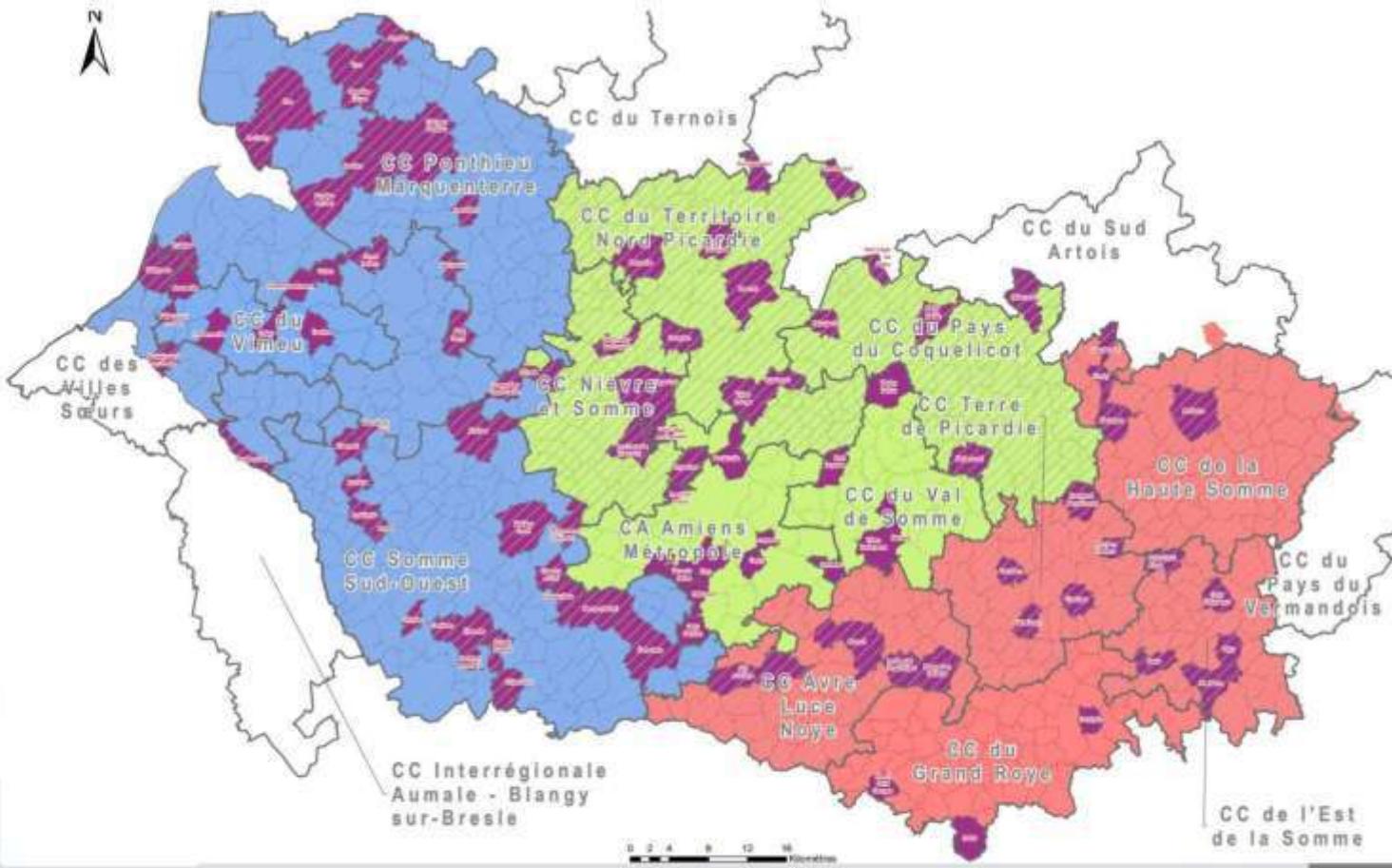


Marwa GATTOURI  
36 collectivités  
120 bâtiments



Emilie DELAPORTE  
11 EPCI  
163 bâtiments

TERRITOIRE D'ÉNERGIE SOMME



## CONTENU ET TARIFICATION DU CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ



- Diagnostics simplifiés ou audits réglementaires
- Conseils
- Scénarisation des actions
- Portage et suivi des travaux sous mandat de maîtrise d'ouvrage
- Apport de Financements/ingénierie financière

### Cout d'adhésion depuis 2021 / pour 6 ans

- 80 € / bâtiment / an
- 140 € / bât. pour celles reversant 2% de leur taxe
- 160 €/ bâtiment EPCI/ an



Un appui :  
- Technique  
- Administratif  
- juridique  
- Financier

- nécessité de revaloriser le cout au regard du contenu des livrables, du cout des missions et du temps agent déployé pour le suivi des opérations sous mandat pilotées
- Réflexion en cours

# MARCHÉS GROUPES À DISPOSITION DES COLLECTIVITÉS



A la carte :

Audits énergétiques globaux

Audits de chaufferie + Etude d'apport ENR

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

Consultation de maîtrise d'œuvre (MOE)  
et travaux associés

Base

Option

## Rénover les chaufferies et orienter vers des énergies décarbonées

- Visite sur site et état des lieux complet de la chaufferie, analyse du contrat d'entretien
- Elaboration de scenario de rénovation multi énergie et renouvelable (Biogaz, aérothermie, géothermie, biomasse)
- Chiffrage sur cout d'investissement + exploitation sur 20 ans



## Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour une rénovation réfléchie et réussie

☰ Marché sous forme d'accord-cadre en cascade, 3 AMO retenus

☰ Assurances possibles sur 3 phases:



Etude de faisabilité et programme



Consultation de MOE



Suivi de chantier



Adapté selon chaque projet

- ☰ **Consultation de Maitrise d'oeuvre**, sur devis ou par marché, selon ampleur du projet
- ☰ **Consultation des entreprises de travaux**, tous corps d'état sollicité



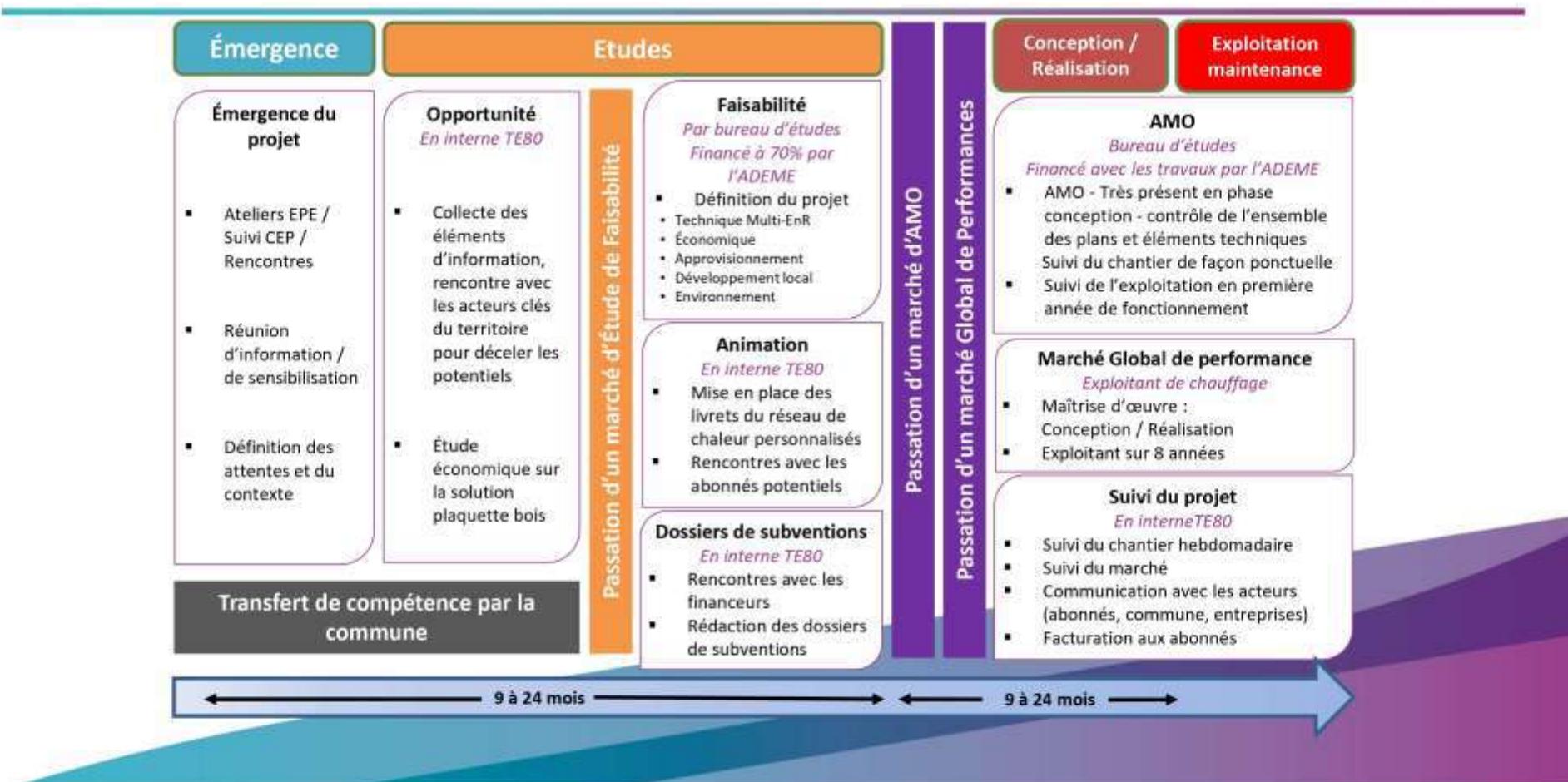


# Réseaux de chaleur

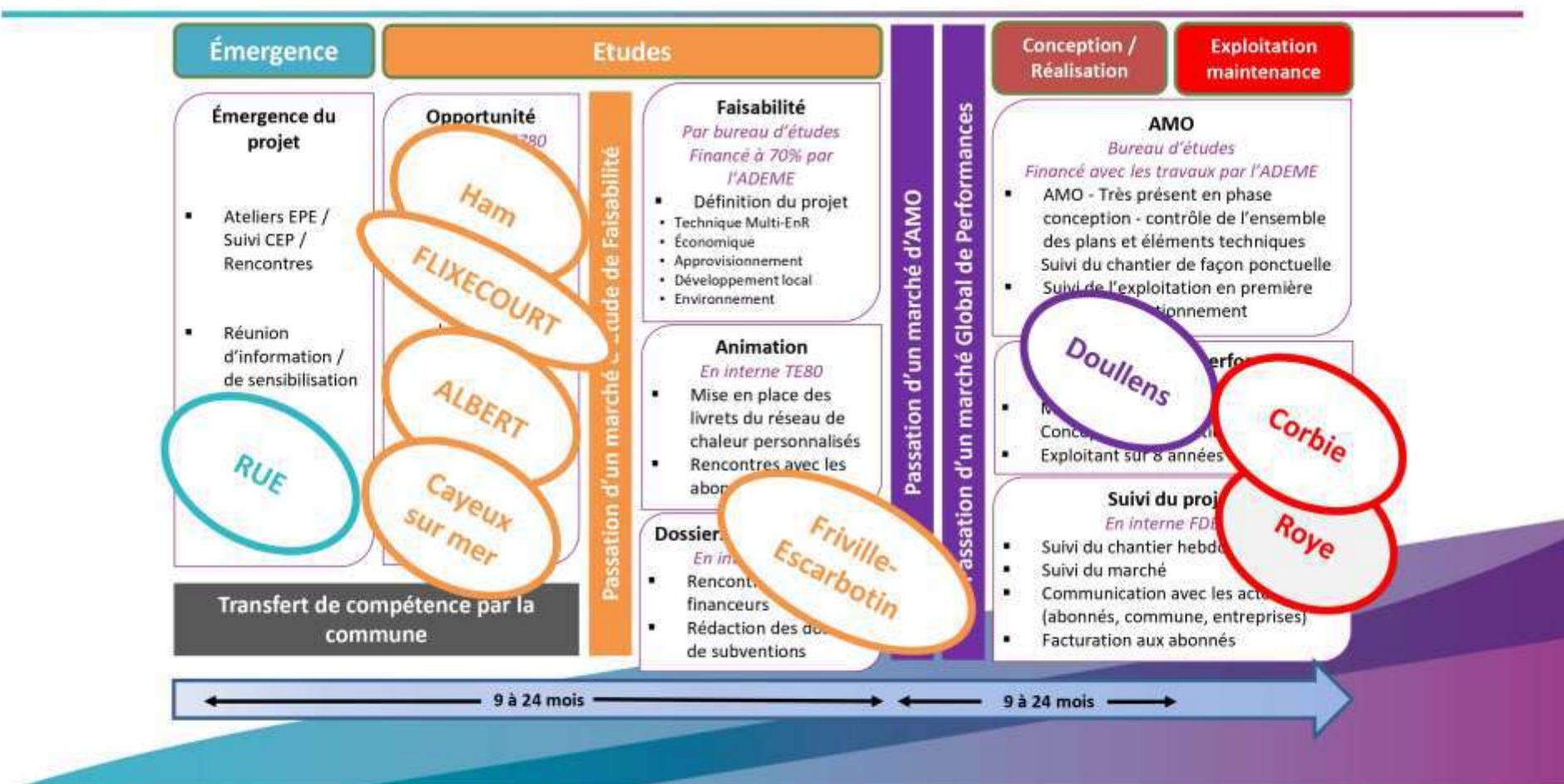
De la prospection de projet à la facturation des abonnés

TERRITOIRE D'ÉNERGIE SOMME

# Chronologie des projets portés par TE80



# L'état d'avancement des projets





## Nos financements

TERRITOIRE D'ÉNERGIE SOMME

## Fonds de concours de TE80 pour la rénovation énergétique performante



Collectivités concernées	Programmation, MOE, études et prestations annexes	Travaux	observations
Communes avec taxe au bénéfice de TE80 et leurs groupements	80 % (80 000€ d'aide maxi par projet)	20 % (60 000 € d'aide maxi par projet)	1 projet aidé par an et par collectivité 40 % d'économies d'énergie Récupération des CEE générés Opérations en mandat de maîtrise d'ouvrage PRIORISÉES

En moyenne 20 à 25 projets financés/an

1,2M€ / an

## DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE SOMME



### Financer : aides disponibles pour les équipements de chauffage et eau chaude sanitaire



- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, Territoire d'énergie Somme instruit les demandes de subventions pour le « Fonds Chaleur », à travers le **Contrat Chaleur Renouvelable territorial de la Somme (CCRt80)**, pour une durée de 3 ans.
- Accompagnement technique et financier coordonné par Territoire d'énergie Somme pour le compte de l'ADEME.
- Dispositif ouvert aux secteurs public ET privé : Collectivités / Entreprises / Bailleurs sociaux / Agriculteurs / Établissements de tourisme / Établissements sociaux et hospitaliers / Associations...



QUELLES SOLUTIONS SONT ACCOMPAGNEES? Les énergies renouvelables thermiques



## 5 SOLUTIONS POUR PRODUIRE DE LA CHALEUR À PARTIR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

CHAUFFERIE BIOMASSE	SOLAIRE THERMIQUE	GÉOTHERMIE DE SURFACE	RÉCUPÉRATION DE CHALEUR FATALE	RÉSEAU DE CHALEUR
EXEMPLES				
Installation d'une chaudière bois avec plaquettes ou à granulés	Production d'eau chaude sanitaire solaire	Chauffage ou rafraîchissement d'un bâtiment grâce à l'énergie du sol	Chaleur issue de process industriels, ou d'eaux usées (stations épuration)	Chauffage de plusieurs bâtiments d'un même site ou d'un même quartier

POUR QUI ?

**Ouvert à tous:** Collectivités / Entreprises / Bailleurs sociaux / Agriculteurs / Établissements de tourisme/ Établissements sociaux et hospitaliers / Associations...

EXCLUS ?

les bâtiments des services de l'état / les particuliers (crédits d'impôt)/ bâtiments déjà financés/cogénération

## Financer : aides disponibles pour les équipements de chauffage et eau chaude sanitaire



- 1  Études d'opportunités **gratuites**
- 2  Subventions jusqu'à **70 % des études**  
(plafond à 100 000 € HT de dépenses)  
 Subventions **jusqu'à 65 % des travaux**
- 3  Accompagnement **sur toute la durée du projet**  
 Aide au **montage du plan de financement**



-  Biomasse énergie
-  Solaire thermique (eau chaude)
-  Géothermie avec Pompe à Chaleur
-  Réseaux de chaleur (création, extension)



## DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE SOMME (FDE80)

Renseignements auprès de l'opérateur du CCRT  
Territoire d'Énergie Somme (FDE 80) :

Théo KLAUS  
Chargé de mission chaleur renouvelable  
07.85.65.63.47 / theo.klaus@fde-somme.fr

Dépôt de dossier  
sur la plateforme dédiée :  
[www.ccrt80.fr](http://www.ccrt80.fr)



TERRITOIRE D'ÉNERGIE SOMME



Contrat Chaleur Renouvelable Territorial de la Somme (CCRT80)

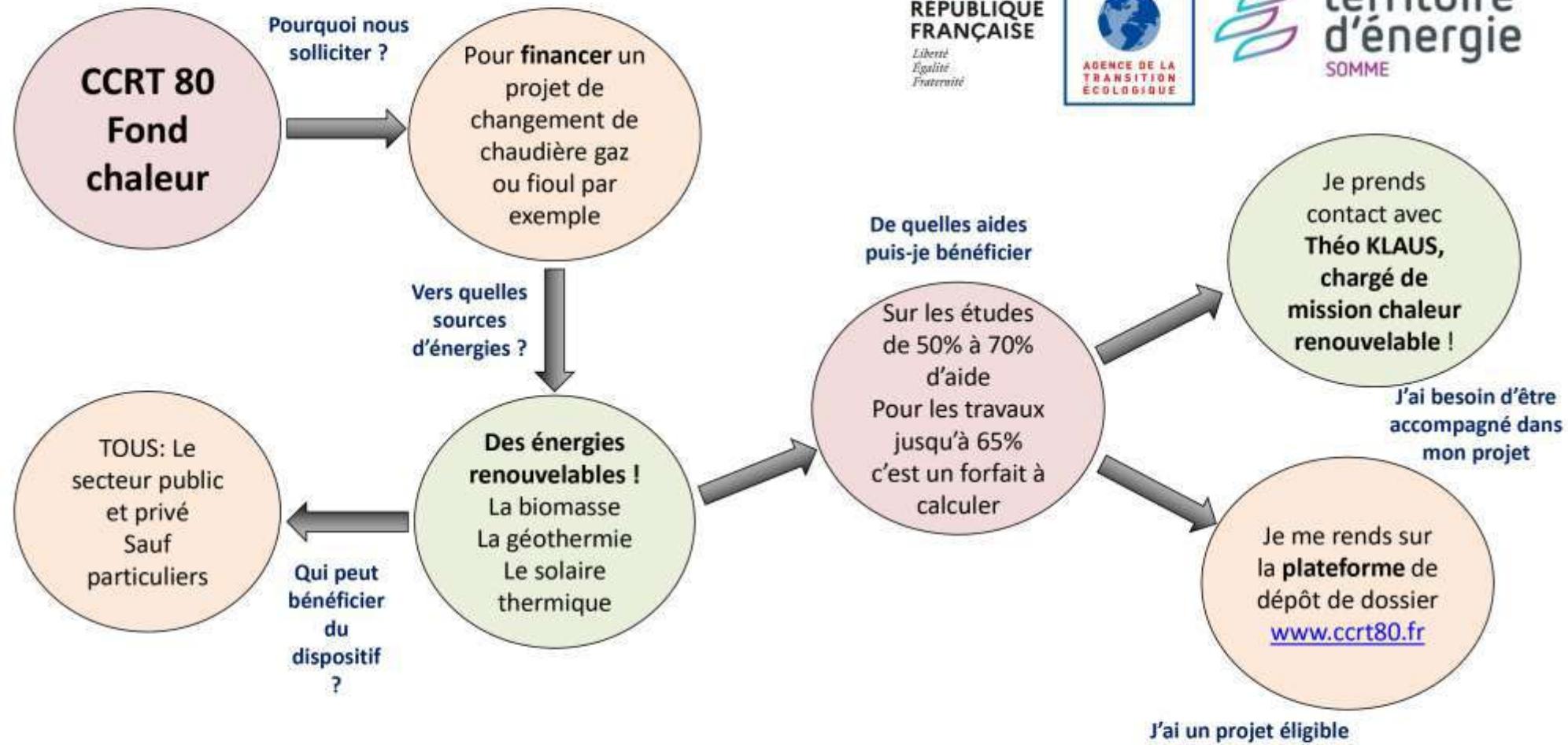
Portail de demande de subvention



2025

21

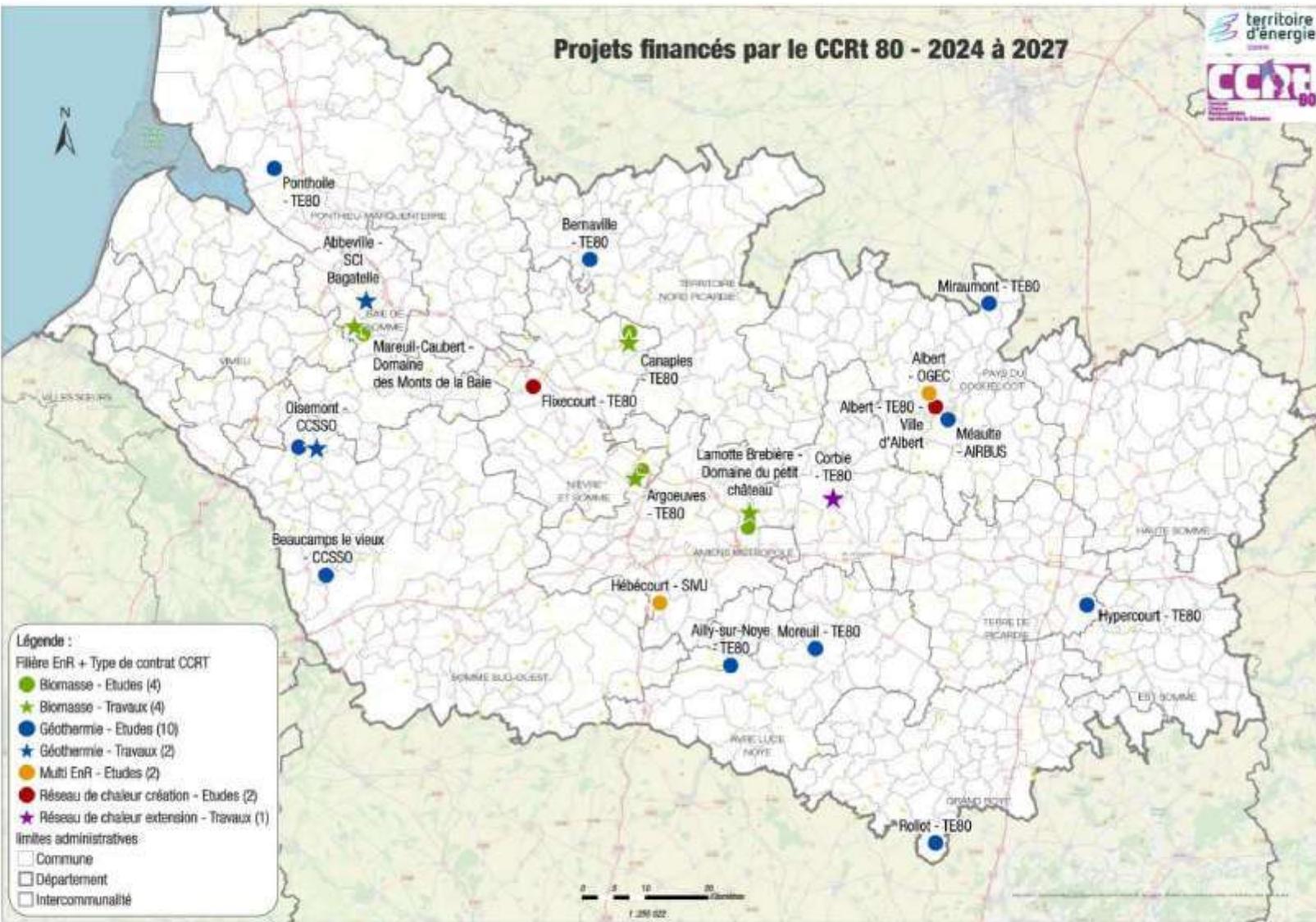
## EN RESUME...



## REPARTITION TERRITORIALE DES PROJETS ACCOMPAGNÉS

Etat  
d'avancement  
au 1<sup>er</sup> juin 2025

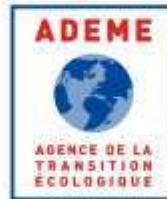
TERRITOIRE D'ÉNÉ





SOMME - FDE80

3 rue César Cascabel - Pôle Jules Verne 2  
80440 BOVES  
03 22 95 82 62  
fde80@fde-somme.fr  
www.teBO.fr



**MERCI  
DE VOTRE  
ATTENTION**